



Commune  
d'ALSTING

Place de la Mairie - 57515 ALSTING

03 87 99 15 20

03 87 99 21 85

mairiealsting@rtvc.fr

## AVIS TIRS DE NUIT

Considérant les dégâts occasionnés par les sangliers, et afin de réduire leur densité,

**des tirs de nuit avec sources lumineuses, seront effectués sur le ban de la commune d'Alsting, dans la forêt du JUNGENWALD (Lot 2) et ce pour la saison de chasse 2020-2021.**

Alsting, le 06 Novembre 2020

Adjoint au Maire

MONNET Jean-Luc

